

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE

Décret n° 2008-1366 du 19 décembre 2008 relatif aux avances remboursables sans intérêt pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété et modifiant le code de la construction et de l'habitation (rectificatif)

NOR : MLVX0829749Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 décembre 2008, édition électronique, texte n° 40, et édition papier, page 19569 :

A l'article 2, 1^{er} tableau, colonne « Revenu fiscal de référence », 1^{re} ligne, au lieu de : « 23 688 », lire : « 23 689 ».

A l'article 3, 1^{er} tableau, colonne « Revenu fiscal de référence », 1^{re} ligne, au lieu de : « 23 688 », lire : « 23 689 ».